



FONDS
MUNICIPAL
VERT

GREEN
MUNICIPAL
FUND

Guide pour catalyser l'économie circulaire dans votre collectivité



A program of/
Un programme de la



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

Remerciements

La rédaction du présent guide a été rendue possible grâce au soutien du personnel de la Ville de Guelph et du Comté de Wellington, qui a consacré gracieusement de son temps afin de fournir des renseignements essentiels à son élaboration. Les entrevues réalisées avec les personnes suivantes ont permis d'orienter le guide:

- Barbara Swartzentruber, directrice générale, Smart Cities Office, Ville de Guelph
- David Messer, gestionnaire, Circular Opportunity Innovation Launchpad (COIL), Smart Cities Office, Ville de Guelph
- Jonathan McNeice, gestionnaire, Our Food Future, Smart Cities Office, Ville de Guelph
- Andrew Telfer, spécialiste en partenariat et en développement, Smart Cities Office, Ville de Guelph
- Ashlee Cooper, conseillère de programme, Our Food Future, Smart Cities Office, Ville de Guelph
- Justine Dainard, gestionnaire, Smart Cities Office, Comté de Wellington
- Molly Fremes, conseillère de programme, Circular Opportunity Innovation Launchpad (COIL), Smart Cities Office, Ville de Guelph

Le Fonds municipal vert (FMV), un programme dirigé par la Fédération canadienne des municipalités, est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'une dotation de 1,65 milliard de dollars. Le FMV aide les municipalités à mettre en œuvre des projets de développement durable et des politiques de réduction des émissions de GES, de façon à susciter des améliorations environnementales durables, de rehausser la qualité de vie et de stimuler une croissance économique durable dans toutes les collectivités canadiennes, dont la vôtre.



Table des matières

Remerciements	2
Introduction	4
Étude de cas : bâtir une économie circulaire dans la région de Guelph-Wellington	7
Passez à l'action! Les sept étapes de la création d'une initiative d'économie circulaire	14
Étape 1 - Choisir un domaine d'intérêt	16
Étape 2 - Rassembler des partenaires et des collaborateurs	19
Étape 3 - Recherche et collecte de données	22
Étape 4 - Élaborer une vision	24
Étape 5 - Lancer un projet pilote	26
Étape 6 - Évaluer et réviser	28
Étape 7 - Élargir la portée du projet et aller de l'avant	30
Feuille de travail 1 - Cerner les possibilités d'économie circulaire dans la collectivité	34
Feuille de travail 2 - Déterminer les partenaires et les collaborateurs potentiels	37
Feuille de travail 3 - Étapes clés de l'atelier sur la vision	38
Annexe A - Outils et méthodes de collecte de données	40
Bibliographie	41



Introduction

Qu'est-ce que l'économie circulaire?

Bâtir une économie circulaire est essentiel pour s'attaquer à la crise climatique et écologique. Les économies circulaires – qui visent à réduire les matières résiduelles en recyclant et en réutilisant les ressources au lieu de les jeter – contribuent à relever les défis environnementaux et à atténuer les iniquités sociales, tout en créant des occasions d'affaires. Dans un projet d'économie circulaire, l'accent est mis sur la conception d'un système économique exempt de gaspillage et de pollution, sur le maintien en circulation des produits et des matières, et sur la régénération des systèmes naturels afin de combler les pertes de biodiversité et de s'attaquer aux défis sociaux attribuables aux changements climatiques.

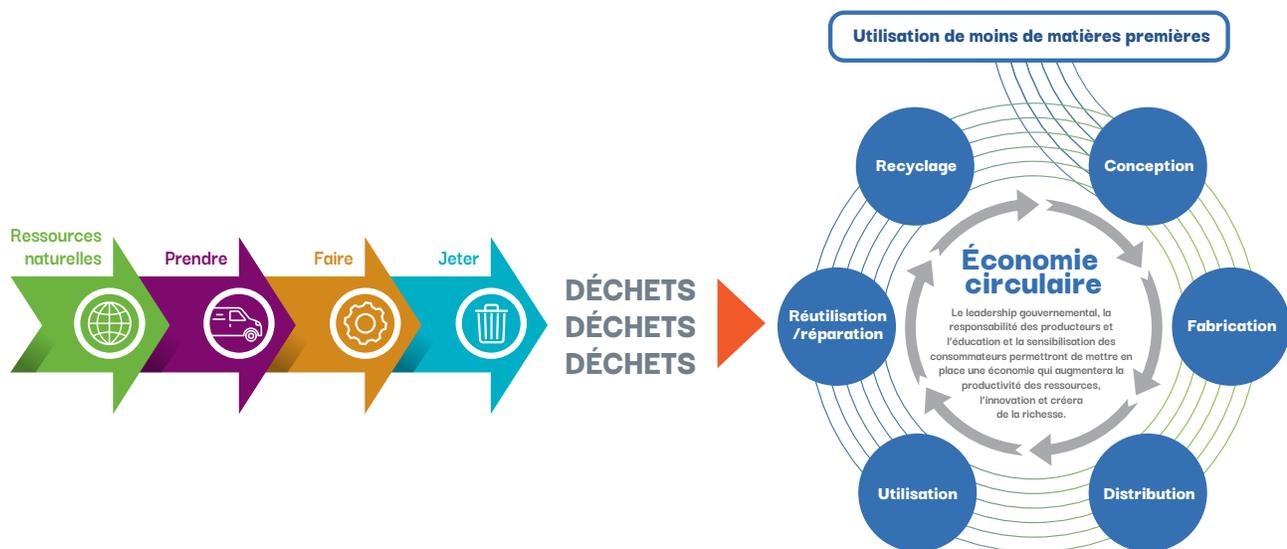


Figure 1. Contrairement au diagramme « prendre-faire-jeter » illustrant l'économie linéaire (à gauche), celui de l'économie circulaire (à droite) se caractérise par le maintien en circulation des ressources.

Souhaitez-vous consulter d'autres modèles ou démarches?

Le site [Web de la Fondation Ellen MacArthur](#) est une source d'information utile. Cette fondation est vouée à l'accélération de la transition vers une économie circulaire et a publié des outils et des renseignements pour inspirer les municipalités.

Le gouvernement fédéral a mis sur pied plusieurs politiques, initiatives et programmes afin de promouvoir l'économie circulaire. En voici quelques exemples :

- [Un environnement sain et une économie saine](#)
- [Plan d'action pancanadien visant l'atteinte de zéro déchet de plastique](#)
- [Préserver la valeur des produits dans une économie circulaire](#)
- [La Stratégie pour un gouvernement vert](#)
- [Percevoir les résidus miniers comme une ressource](#)
- [Un cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada](#)

Le rôle des municipalités dans la promotion de l'économie circulaire

La transition vers une économie circulaire nécessite la collaboration des entreprises, des gouvernements, des organismes communautaires et des acteurs du changement. Les administrations municipales sont les mieux placées pour faciliter la création d'une économie circulaire qui appuie les plans et la vision d'une municipalité, y compris ses objectifs de développement économique et de protection de l'environnement. Lorsqu'elles ont accès tant aux sources de financement des gouvernements provinciaux et fédéral qu'à un savoir-faire juridique et politique, les municipalités sont en mesure de réunir différents groupes et de soutenir des projets qui aident ces groupes à éliminer la production de matières résiduelles et la pollution du système économique.

Vous demandez-vous ce que vous pouvez apprendre d'autres municipalités canadiennes?

Découvrez comment le [projet Villes et régions circulaires](#) fait progresser l'économie circulaire dans les municipalités canadiennes.



Étude de cas : bâtir une économie circulaire dans la région de Guelph-Wellington

Aperçu

En 2018, la Ville de Guelph et le Comté de Wellington (ci-après « Guelph-Wellington ») ont formulé une vision commune visant à créer la première économie alimentaire circulaire moderne au Canada. Ces organismes cherchaient à réinventer leurs façons de produire, distribuer, vendre et consommer les aliments.

Leur vision s'est concrétisée en 2019, lorsque Guelph-Wellington a reçu 10 millions de dollars d'Infrastructure Canada dans le cadre de son Défi des villes intelligentes. Ce financement leur a permis de consolider leur vision et de mettre officiellement sur pied l'initiative Our Food Future, grâce à une équipe intégrée au Smart Cities Office de la Ville de Guelph.

Our Food Future constitue une initiative d'économie circulaire ayant pour mission de développer un système alimentaire circulaire local solide et juste. L'initiative met à l'essai des idées, des innovations et des projets pilotes dans le laboratoire urbain-rural de Guelph-Wellington. Elle a pour objectif de développer des pratiques exemplaires et de recenser les leçons apprises, afin de les partager avec d'autres municipalités et régions du pays de manière à accélérer la transition vers une économie circulaire.

D’ici à la fin de 2024, Our Food Future veut :

2. augmenter de 50 % l'accès à des aliments abordables et nutritifs;
3. créer 50 nouvelles entreprises alimentaires, collaborations et entreprises sociales circulaires;
4. obtenir une augmentation de 50 % des revenus tirés de la gestion des matières résiduelles.

Our Food Future mise sur quatre aspects :

1. réduire le gaspillage alimentaire;
2. accroître l'accès aux aliments et la sécurité alimentaire;
3. stimuler les collaborations circulaires;
4. provoquer des changements systémiques.

Ces aspects sont décrits dans le cadre stratégique du projet ci-dessous (figure 2).

Cadre stratégique



Figure 2 - Cadre stratégique de l'initiative Our Food Future

Une deuxième initiative est née du domaine d'intérêt « Entreprises et collaborations circulaires », élargissant ainsi la portée des initiatives d'économie circulaire de Guelph-Wellington. En 2021, l'initiative a lancé le Circular Opportunity Innovation Launchpad (COIL), une plateforme et un réseau d'innovation visant à développer, à démontrer et à accroître la portée des solutions circulaires au sein d'entreprises et d'organisations du sud de l'Ontario – en commençant par les secteurs de l'alimentation et de l'environnement. Cette initiative a reçu 5 millions de dollars de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

La plupart des municipalités n'ont pas accès à ce type de ressources pour mettre sur pied des programmes d'économie circulaire, mais l'approche de Guelph-Wellington et les leçons tirées de son expérience peuvent être reproduites dans des projets de toutes tailles. Le présent guide décrit les pratiques exemplaires et les meilleurs outils à la portée des municipalités qui cherchent à déployer l'économie circulaire localement, quelles que soient les ressources à leur disposition.

Le défi

« Nous rêvons d'un système alimentaire où chacun peut accéder à des aliments nutritifs, où rien n'est gaspillé et où les répercussions de notre consommation sur l'environnement sont minimales. Nous rêvons d'un système dans lequel les experts et les entrepreneurs du secteur de l'alimentation s'unissent pour relever les défis les plus complexes en matière d'alimentation. »

- Our Food Future

Our Food Future entend réduire le gaspillage alimentaire en valorisant les résidus alimentaires en tant que ressource et en facilitant les collaborations, les partenariats, les entreprises et les emplois circulaires. L'initiative a en outre saisi l'occasion de s'attaquer à l'insécurité alimentaire. Lorsque Our Food Future a été mise sur pied, une famille sur six de Guelph-Wellington était en situation d'insécurité alimentaire, alors que simultanément, on gaspillait entre le tiers et la moitié des aliments à l'échelle de la région.

Les initiatives Our Food Future et COIL ont aussi un effet bénéfique sur le climat. La diminution du gaspillage ainsi que le compostage et le suprarecyclage des résidus alimentaires aident à réduire les émissions de méthane de la région. Le méthane est libéré dans l'atmosphère lors de la décomposition des matières organiques dans un lieu d'enfouissement, et il est 80 fois plus nuisible que le dioxyde de carbone. De plus, la circularité réduit le besoin de produire de nouvelles ressources et les émissions qui découlent de cette production.

- la région accueille plusieurs entrepreneurs en alimentation, des organismes communautaires luttant contre l'insécurité alimentaire, et les sièges sociaux de nombreux organismes du secteur agroalimentaire (p. ex. ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario);
- l'Université de Guelph et le Collège Conestoga jouissent d'une excellente renommée internationale grâce à leurs travaux en science alimentaire, en agriculture et en innovation agricole;
- les questions liées à l'alimentation transcendent les zones urbaines et rurales, offrant ainsi une occasion pour la municipalité et le comté de collaborer.

Le déclencheur

La Ville de Guelph et le Comté de Wellington ont créé Our Food Future lorsque Infrastructure Canada a lancé le Défi des villes intelligentes. L'idée a germé au sein du service de la stratégie, de l'innovation et des services intergouvernementaux de la Ville de Guelph. Le personnel de ce service a compris que ce concours pourrait permettre à la région d'élargir des travaux déjà en cours dans le système alimentaire régional tout en stimulant l'innovation.

Une vision commune

« Prenez conscience des forces de votre ville et de vos capacités, et de ce que d'autres acteurs de votre région peuvent faire grâce à leurs spécialités. Voyez la ville comme une plateforme de collaboration pouvant regrouper les experts de votre collectivité. »

- David Messer, gestionnaire, Circular Opportunity Innovation Launchpad (COIL)

Le personnel municipal a mené des consultations publiques à grande échelle afin de recueillir l'avis d'entreprises, d'organismes à but non lucratif, de résidents et d'experts, entre autres, concernant les problèmes du système agroalimentaire régional et la manière de les résoudre par une approche circulaire. L'équipe a ensuite élaboré une vision commune pour orienter Our Food Future. Enfin, elle a convoqué un groupe consultatif

de partenaires formé de représentants universitaires, d'experts en santé publique, d'organisations du secteur agricole et de leaders communautaires, qui ont ensemble peaufiné la vision et rédigé la demande de financement.

Une mobilisation forte et généralisée

La clé du succès de l'initiative Our Food Future est certainement la force de la collaboration et des partenariats communautaires. De la conception à la mise en œuvre de ses projets d'économie circulaire, l'équipe de Guelph-Wellington a travaillé de concert avec les membres de la collectivité, les organismes à but non lucratif, les grandes entreprises, les entrepreneurs et les autres parties prenantes. Par exemple, l'équipe a :

- réuni plus de 50 leaders communautaires et formé un groupe consultatif, afin d'examiner la vision et la démarche de l'initiative Our Food Future avant son lancement;
- discuté avec plus de 100 personnes et organisations afin de recueillir leurs commentaires au sujet de la vision de Our Food Future;
- tenu régulièrement de vastes rencontres regroupant des partenaires de tous horizons durant la conception de l'initiative et de la vision. Ces rencontres ont aidé à élaborer la théorie du changement et le concept de Our Food Future;
- mobilisé des associations de quartiers, des universitaires, des entrepreneurs, des organisations et des entreprises en technologies agricoles, des leaders du secteur social, des organismes communautaires, des organismes du secteur alimentaire, des parties prenantes et des experts de l'agroalimentaire, ainsi que des entreprises en démarrage.

Aujourd'hui, les employés de Our Food Future sont régulièrement en contact avec des collaborateurs et des membres de la collectivité afin d'améliorer les programmes, d'en créer de nouveaux et d'intégrer plus d'entreprises et d'organisations dans la création d'un avenir circulaire.

Mise en œuvre

Une approche systémique

Notre économie s'inscrit dans un système plus large, étroitement lié à la société et à l'environnement. Les initiatives d'économie circulaire de Guelph-Wellington sont fondées sur une **approche systémique**. Guelph-Wellington a constaté qu'en se concentrant sur le système alimentaire dans un contexte local, il était possible de concevoir une vision de l'économie alimentaire circulaire qui rejoint un large éventail de collaborateurs, allant des défenseurs de la lutte contre la pauvreté aux entrepreneurs en alimentation. En cartographiant les interrelations au sein du système alimentaire, l'équipe a pu cerner plus facilement les domaines nécessitant des changements et pouvant se prêter à l'innovation.

L'approche systémique est la capacité de comprendre comment les parties d'un système interagissent pour produire le comportement de l'ensemble, comme l'explique ce texte [de la Fondation Ellen MacArthur](#), un organisme

voué à l'accélération de la transition vers une économie circulaire. Dans cette démarche, les liens entre les questions économiques, sociales et environnementales sont pris en compte dans la conception d'un système régénérateur.

Modèle de mise en œuvre

Our Food Future et COIL attribuent tous deux une grande part de leur succès à l'approche collaborative qu'ils ont adoptée, s'appuyant sur des partenaires et des collaborateurs responsables de la réalisation des projets en vue d'atteindre les objectifs fixés. Cette orientation collaborative se reflète également dans la structure de gouvernance des deux initiatives.

Le rôle des administrations municipales

Le Smart Cities Office de la Ville de Guelph gère les initiatives Our Food Future et COIL, et son personnel relève du directeur général de la municipalité. L'équipe collabore avec un gestionnaire du Comté de Wellington, qui représente les intérêts du Comté au sein de l'équipe de direction et se consacre à la direction de projets d'économie circulaire.

Le personnel de la Ville et du Comté soutient les initiatives et veille à établir de solides relations avec plusieurs autres services municipaux, notamment ceux de la gestion des déchets solides, de l'environnement et du développement économique. Ensemble, ils visent à intégrer la circularité dans les services, la culture et la vision stratégique de Guelph-Wellington. De plus, l'équipe reçoit le soutien des services administratifs de la Ville, dont les technologies de l'information, les finances, les ressources humaines et les affaires juridiques.

L'équipe facilite les actions, la mobilisation des acteurs et la sensibilisation de la collectivité à l'économie circulaire. Elle mise sur la collaboration avec des organismes partenaires responsables pour réaliser la plupart des projets.

La collaboration, clé de la réussite

Les partenaires et les autres collaborateurs fournissent des ressources et bonifient ainsi la capacité municipale. Plusieurs des initiatives de Guelph-Wellington ont été conçues grâce aux suggestions formulées par la collectivité et sont mises en œuvre par des partenaires communautaires, qui fournissent ressources et expertise supplémentaires. Par exemple, le Smart Cities Office travaille avec Innovation Guelph et 10 Carden (10C) pour sélectionner des projets et financer les entreprises et les entrepreneurs choisis.

Chacun des trois piliers de Our Food Future – réduire le gaspillage alimentaire, accroître l'accès à la nourriture et la sécurité alimentaire, et stimuler les collaborations circulaires – a sa propre table de concertation animée par le Smart Cities Office. Ces tables permettent aux groupes locaux communautaires, dont certains ont déjà travaillé sur ces enjeux de façon individuelle, de discuter de leurs idées respectives, ce qui favorise l'innovation et suscite de nouvelles occasions de collaboration.

L'initiative d'économie circulaire de Guelph-Wellington en chiffres

- Réseau croissant et diversifié de 49 organisations partenaires et 955 parties prenantes;
- 52 ensembles de données centralisées dans le Food Future Data Hub;
- Plus de 1,4 million de dollars en dons communautaires et en contributions en nature;
- 50 vidéos et événements en ligne, suivis par plus de 100 000 personnes;
- 14 nouveaux produits et services créés à partir de matières résiduelles valorisées;
- 232 collaborations avec des entreprises renforçant la chaîne d'approvisionnement circulaire;
- 181 entreprises ayant établi des pratiques circulaires ou les ayant élargies;
- Des économies de 960 812 \$ grâce à l'adoption de pratiques commerciales plus circulaires;
- Plus de 60 programmes qui améliorent l'accès à des aliments nutritifs, encouragent les entreprises circulaires ou réutilisent les matières résiduelles.

Vous aimeriez en savoir plus?

Le site Web de [Our Food Future](#) présente la façon dont Guelph-Wellington a conçu ses initiatives d'économie alimentaire circulaire, les leçons qu'elle en a tirées et les projets inspirants. Le site [Web de COIL](#) présente ses programmes d'accélération d'entreprises circulaires et des exemples de réussite, et fournit des outils et des ressources aux entreprises.



Passez à l'action! Les sept étapes de la création d'une initiative d'économie circulaire

Le présent guide décrit un modèle en sept étapes (figure 3) destiné au personnel municipal qui souhaite concevoir des initiatives d'économie circulaire. Ce modèle s'appuie sur les leçons et les pratiques exemplaires tirées de l'expérience de Guelph-Wellington, ainsi que sur l'**approche de développement communautaire fondée sur les actifs**. Il peut servir à soutenir des initiatives ponctuelles d'économie circulaire, mais aussi des initiatives régionales globales comme celles entreprises par Guelph-Wellington. En collaboration avec les partenaires du milieu, le personnel municipal peut utiliser ce modèle pour identifier les occasions, les forces et les atouts de la communauté pouvant servir d'assises au développement d'initiatives d'économie circulaire.

L'approche de développement communautaire fondée sur les actifs consiste à adapter le développement communautaire au contexte local, lequel est déterminé par l'analyse de la géographie, des ressources, des forces, des talents et des occasions à l'échelle locale.

Ce modèle propose une démarche fondée sur la répétition. Les étapes peuvent être adaptées et planifiées en fonction des besoins locaux. Par

exemple, certaines collectivités peuvent juger qu'il est plus utile pour elles de réaliser les étapes 1, 2 et 3 simultanément. Le guide contient trois feuilles de travail comportant des instructions détaillées pour vous aider à effectuer les étapes complémentaires du modèle :

- **la feuille de travail 1** sert à aider les employés municipaux ou les groupes de travail internes à trouver des idées d'économie circulaire de façon individuelle ou collective au cours de l'étape 1 (Choisir un domaine d'intérêt);
- **la feuille de travail 2** s'adresse aux groupes de travail interne qui doivent identifier des partenaires communautaires et entreprendre la mise sur pied d'un comité communautaire. Cette tâche peut être exécutée à l'étape 2 (Identifier et mobiliser des collaborateurs locaux), ou simultanément avec l'étape 1;
- **la feuille de travail 3** présente les aspects à considérer pour organiser un atelier de conception de la vision durant l'étape 4 (Élaborer une vision et des approches).

Globalement, les sept étapes et les feuilles de travail vous aideront à choisir le domaine d'intérêt, à mobiliser vos partenaires et vos collaborateurs, à concevoir une vision avec les partenaires et les collaborateurs de la collectivité, à lancer un projet pilote, à évaluer et à examiner les résultats, et, enfin, à poursuivre la mise en œuvre d'initiatives circulaires en reproduisant le modèle.

En quête d'inspiration? Consultez des [exemples de COIL](#), qui présentent diverses collaborations fructueuses avec des entreprises circulaires de Guelph-Wellington.

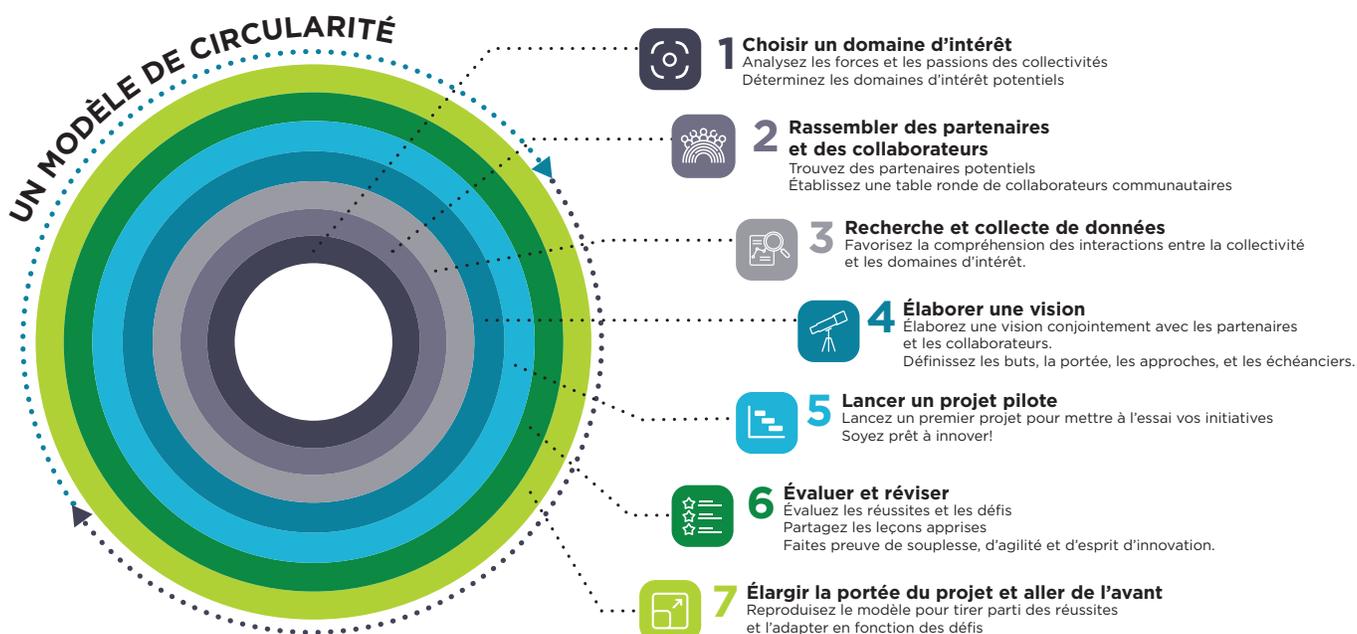


Figure 3. Modèle en sept étapes pour l'élaboration d'initiatives d'économie circulaire



Étape 1 – Choisir un domaine d'intérêt



Aperçu

Qui : le personnel municipal;

Comment : en remplissant la feuille de travail 1 – Cerner les possibilités d'économie circulaire dans la collectivité individuellement ou en groupe de travail interne;

Résultat : comprendre les forces et les atouts de la collectivité afin de déterminer un domaine d'intérêt pour l'initiative d'économie circulaire.

Avant tout, vous devez choisir un domaine d'intérêt en économie circulaire pour votre région. Celui-ci devrait être choisi en fonction des forces et des atouts de votre collectivité, des collaborateurs éventuels et des secteurs économiques locaux, et devrait s'harmoniser avec les priorités communautaires ainsi qu'avec les plans et les stratégies de la municipalité. L'étape 1 peut être réalisée par un employé ou par un groupe de travail interne.

Durant cette phase exploratoire, misez sur les connaissances à l'échelle locale et sur le partage et la collaboration en vous joignant au réseau de pairs du [projet Villes et régions circulaires](#), à la section locale de [Zéro Déchet Canada](#) ou au réseau [Circular Economy Leadership Canada](#).

Pour réaliser cette étape, utilisez la [feuille de travail 1](#), qui propose différentes questions qui vous aideront à cerner les forces, les atouts et les occasions d'économie circulaire de votre collectivité.

Le réseau de Guelph Wellington a été créé en entretenant une communication continue et répétée avec les réseaux personnels de ses membres, ses collaborateurs et ses partenaires et leurs partenaires.

Pratique exemplaire : tirer parti des forces et des possibilités à l'échelle locale

L'initiative Our Food Future a été mise sur pied en s'appuyant sur des travaux déjà en cours dans la collectivité. En effet, le secteur agroalimentaire, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction du gaspillage alimentaire étaient déjà désignés comme des priorités stratégiques dans des plans, des recherches et des projets municipaux, dont le plan directeur de gestion des matières résiduelles de Guelph et le plan stratégique de développement économique du Comté de Wellington. Plutôt que de partir de zéro, Guelph Wellington a puisé dans les forces existantes de la région et les priorités municipales pour créer Our Food Future.

Guelph Wellington a ainsi pu tirer parti de l'expérience et des connaissances de diverses organisations locales et autres, notamment le groupe de travail sur la pauvreté de Guelph Wellington, le comité agroalimentaire de la Chambre de commerce de Guelph, Innovation Guelph et l'Ontario European Agri Food Forum, et met à profit leurs contributions et leur documentation.

Si vous décidez de créer un groupe de travail interne, voici les étapes à suivre :

- 1. Dressez la liste des membres du personnel et des services municipaux qui pourraient collaborer à une initiative d'économie circulaire dans le domaine d'intérêt choisi.** Cette liste variera en fonction du contexte particulier de la municipalité. Pensez aux personnes qui travaillent en gestion des matières résiduelles, en développement économique, en communications et participation citoyenne, en relations avec les Autochtones, en développement durable, en planification climatique et en conservation de l'environnement.
- 2. Élaborez le mandat du groupe de travail interne.** Celui-ci devrait décrire l'objectif du groupe, son rôle dans le développement de l'initiative ainsi que la fréquence et la durée des réunions du groupe. Organisez des réunions sur une base régulière (p. ex. toutes les deux semaines ou une fois par mois) afin que le groupe puisse créer le projet avec diligence et s'attaquer aux problèmes au fur et à mesure.
- 3. Invitez vos collègues à participer au groupe de travail interne.** Il est également essentiel **de faire appel à des cadres supérieurs et à des conseillers municipaux**, qui pourraient faire partie du groupe de travail ou appuyer le projet. Ces personnes pourront faire la promotion de l'initiative et inciter d'autres services municipaux à y participer.



Étape 2 – Rassembler des partenaires et des collaborateurs



Aperçu

Qui : le personnel municipal;

Comment : en remplissant la feuille de travail 2 - Déterminer les partenaires et les collaborateurs potentiels pour dresser la liste de possibles collaborateurs communautaires;

Résultat : une liste de possibles collaborateurs et la formation d'un comité communautaire.

Après avoir choisi le domaine d'intérêt, vous pourrez cibler des collaborateurs éventuels au sein ou à l'extérieur de votre collectivité, et mettre sur pied un groupe de travail communautaire qui aidera à créer le projet.

Trouvez des collaborateurs internes

Si vous n'avez pas formé un groupe de travail interne à l'étape 1, vous devriez en constituer un en ciblant et en regroupant des collaborateurs internes. Le groupe de travail interne ne doit pas être statique. D'autres services et membres pourront être invités à en faire partie tout au long de l'initiative. Consultez l'étape 1 pour obtenir des conseils sur la formation d'un groupe de travail interne.

Pratique exemplaire : harmoniser l'initiative d'économie circulaire aux priorités municipales

Obtenez du soutien en harmonisant l'initiative aux priorités, aux stratégies et aux plans existants au sein de la municipalité ou de la région. Les initiatives d'économie circulaire peuvent être liées aux priorités stratégiques en matière d'environnement, de développement durable, de réduction des matières résiduelles, d'action climatique et de développement économique. Expliquez ces liens aux collègues, aux membres du conseil et aux cadres supérieurs lorsque vous leur demanderez leur appui.

Trouvez des collaborateurs de la collectivité

En collaboration avec votre groupe de travail interne, commencez à cibler de possibles collaborateurs externes. Associez-vous à des leaders communautaires enthousiastes et motivés par la vision, car cela vous sera utile pour renforcer le soutien au sein de la municipalité et vous assurer que les membres de la collectivité sont prêts à mettre en œuvre des projets d'économie circulaire.

La [feuille de travail 2](#) vous aidera à repérer des personnes faisant partie des réseaux immédiats et élargis du groupe de travail interne.

Pratique exemplaire : bâtir des partenariats dans l'ensemble de la collectivité

Le personnel de votre initiative travaillera avec des partenaires en mesure de distribuer des fonds aux entreprises locales, d'offrir du mentorat et de la formation, et de fournir leur expertise et leurs connaissances à l'échelle locale. Le personnel verra aussi à créer des partenariats entre les divers secteurs. Par exemple, l'équipe de l'initiative de Guelph Wellington a réuni des organismes de santé publique, des établissements d'enseignement postsecondaire, des associations de quartier, une agence de récupération alimentaire et diverses entreprises afin de déterminer la façon dont ils pourraient collaborer à l'amélioration de l'accès à des aliments nutritifs tout en construisant une économie circulaire.

Élargissez votre comité communautaire

Ensuite, les membres du groupe de travail interne pourront entrer en contact avec les collaborateurs externes pressentis afin de recueillir leurs commentaires sur le domaine d'intérêt choisi et de recueillir d'autres idées de projets et d'autres suggestions de collaborateurs. Le groupe de travail utilisera ces renseignements pour définir la portée du projet.

La portée du projet étant établie, le groupe de travail pourra commencer à travailler officiellement avec des collaborateurs externes en mettant sur pied un comité communautaire composé de collaborateurs internes et externes. Celui-ci se réunira régulièrement pour étoffer le projet, aider à sa mise en œuvre, contribuer à son amélioration et à sa croissance, et explorer de nouvelles idées. La composition et la taille de ce comité dépendront de l'ampleur et de la portée du projet. Vous pourriez également fusionner le groupe de travail interne avec le comité communautaire.

La première réunion du comité doit être consacrée à l'élaboration du mandat afin de gérer les attentes et de déterminer les rôles et les responsabilités. Cette réunion pourrait aussi donner l'occasion d'explorer une éventuelle structure de gouvernance.

Les membres du personnel de l'initiative se perçoivent comme facilitateurs. Ils créent des liens entre les organisations en vue de réaliser des projets et de collaborer. Par exemple, les municipalités ont une relation privilégiée avec les gouvernements provinciaux et fédéral, ainsi que des occasions particulières d'obtenir des fonds de leur part. Elles peuvent aider les collaborateurs à naviguer dans le système et à trouver des fonds pour soutenir leur travail. Définir le rôle de la municipalité (y compris les groupes de travail internes), ainsi que le mandat respectif des partenaires, permet de fixer des attentes claires.



Étape 3 – Recherche et collecte de données



Comment : de nombreux mécanismes et techniques de collecte de données peuvent être adaptés à votre initiative et à votre collectivité. Un bon point de départ consiste à recueillir des données démographiques, sociales, environnementales et économiques sur le domaine d'intérêt choisi;

Résultat : une compréhension collective du contexte pour orienter la vision du projet.

En vous appuyant sur une vision claire et un domaine d'intérêt précis, vous pouvez travailler avec les membres de la collectivité pour parvenir à une compréhension commune des problèmes qui seront abordés et solutions possibles, ainsi que pour recueillir les données pertinentes. Cette étape vous aidera à faire ressortir les interactions entre la collectivité et le domaine d'intérêt, et à jeter les bases de l'élaboration de la vision à l'étape 4.

La définition des rôles dans le mandat permettra de désigner les responsables de la phase de collecte des données. L'étendue de la collecte de données dépendra des ressources disponibles et de la nature du projet.

Par exemple, si votre initiative vise à résoudre un problème d'économie circulaire particulier, comme l'élaboration de solutions pour un type de déchets précis (p. ex. des fruits et légumes meurtris, un type de résidus provenant d'usines locales), vous devrez recueillir des renseignements sur la quantité de déchets produits, les entreprises qui les produisent et les répercussions engendrées par ces résidus.

Si vous cherchez à élaborer un projet plus vaste comportant plusieurs initiatives – comme l'a fait Guelph-Wellington – ou à définir un projet précis dans un domaine d'intérêt plus vaste, vous devrez assembler des données plus variées. Vous pourriez, par exemple, collecter des données numériques sur des variables démographiques, sociales, environnementales et économiques, réaliser des entretiens, ou consulter des experts. Après avoir recueilli les données démographiques, vous aurez une connaissance de base des membres de la collectivité qui seront touchés par le domaine d'intérêt choisi. Vous aurez ainsi la possibilité de mobiliser des personnes qui ont une expérience vécue et une connaissance de la collectivité. Elles ont autant, sinon plus, à apporter que celles qui possèdent des diplômes universitaires ou des titres professionnels.

Une liste d'outils et de méthodes de collecte de données est présentée à [l'annexe A](#) – outils et méthodes de collecte de données.



Étape 4 – Élaborer une vision



Comment : en vous basant sur votre connaissance des forces et des possibilités de la collectivité, organisez un atelier à l'intention des membres du comité afin d'élaborer la vision et les approches de votre projet. La feuille de travail 3 – Étapes clés de l'atelier sur la vision donne un aperçu des principales étapes d'élaboration de l'énoncé de vision;

Résultat : une vision du projet définissant les mesures, les approches, les ressources et les indicateurs de performance clés (IPC).

La prochaine étape consiste à assembler les connaissances recueillies afin d'établir une vision du projet, ainsi que les cibles ou les approches pour la réaliser. La vision permet de répondre au « pourquoi » du projet en clarifiant l'objectif, la portée, les approches, les activités et le calendrier. Son but est de motiver les partenaires du projet et la collectivité.

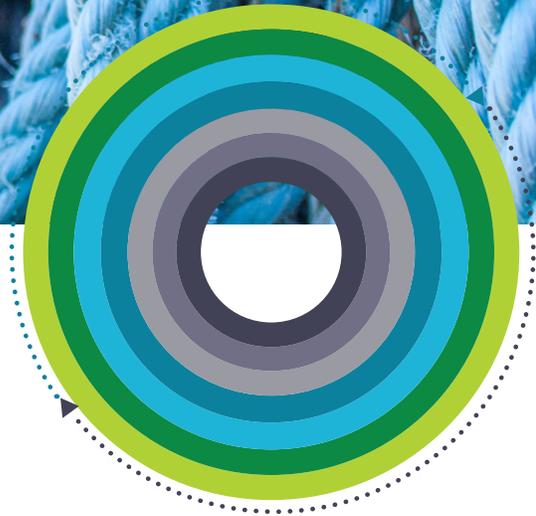
Les pratiques exemplaires à respecter lors de l'élaboration de la vision sont les suivantes :

- Être concis (pas plus d'une à deux phrases);
- inviter à l'action;
- être précis et bien définir votre objectif;
- veiller à ce qu'elle soit axée sur l'avenir;
- l'élaborer en collaboration avec vos partenaires.

Une fois qu'il aura rédigé un énoncé de vision, le comité déterminera les approches qui permettront d'atteindre l'objectif fixé. Les approches sont un ensemble d'étapes intermédiaires menant à la réalisation de la vision.

Lorsque vous concevrez une approche, réfléchissez aux résultats qui doivent être obtenus pour atteindre la vision à long terme. La feuille de travail 3 vous guidera dans ce processus.

Collaborez avec les membres du comité afin de dégager une compréhension claire de l'effet que l'initiative ou le projet aura sur la collectivité, et regroupez des organisations qui adhèrent à la vision et sont prêtes à soutenir votre initiative ou votre projet. Ensuite, établissez un échéancier qui fournira un cadre de référence à la collectivité.



Étape 5 – Lancer un projet pilote



Comment : en vous appuyant sur la vision et les actions, élaborer un projet pilote qui cadre avec les approches et qui peut facilement être mis en œuvre;

Résultat : le lancement de votre premier projet d'économie circulaire.

Le projet pilote doit être lié à la vision et aux approches, et il doit être facile à mettre en œuvre et à surveiller. À ce stade, le comité aura suffisamment de connaissances pour sélectionner un projet pilote et les personnes qui pourraient y participer.

Quelle que soit la taille du projet, celui-ci doit servir de banc d'essai pour vérifier les hypothèses, les rôles, les responsabilités et les objectifs, et pour établir les bases de la réussite des projets à venir.

Les pratiques exemplaires pour sélectionner un projet pilote comprennent :

- la définition de la portée du projet;
- l'élaboration des objectifs du projet;
- la détermination des ressources clés;
- la détermination des sources de financement et des coûts;
- la génération d'un calendrier d'activités;
- la définition des critères de réussite, de mesure et d'évaluation.

Financement de votre projet pilote

Un financement concret stimule la participation. En plus de demander des fonds à votre municipalité, vous pouvez examiner les occasions offertes par les gouvernements provinciaux et fédéral et les organismes gouvernementaux pertinents. Vous pouvez également vous adresser aux entreprises privées. Réfléchissez à une initiative d'économie circulaire qui fait avancer les priorités municipales existantes. La création d'un projet englobant plusieurs services – ou employés s'il s'agit d'une petite municipalité – permet d'obtenir plus facilement du soutien financier et des ressources humaines.

Pour réussir un projet d'économie circulaire, il faut savoir décloisonner les secteurs au sein de la municipalité et de la collectivité en général. Lorsque vous sélectionnez un projet pilote, analysez les partenariats déjà existants et pouvant être exploités, ainsi que les possibilités visant à favoriser les relations entre les secteurs, et déterminez les partenaires qui pourront mettre en œuvre des initiatives d'économie circulaire.

Possibilités de financement

Le [gouvernement du Canada](#) offre plusieurs possibilités de financement pour les entreprises, les projets et la recherche liés à l'économie circulaire. En voici quelques uns :

- [Programme de technologies propres en agriculture](#);
- [Programme de croissance propre](#);
- [Défi de réduction du gaspillage alimentaire](#);
- [Programme d'aide à la recherche industrielle](#);
- [Solutions innovatrices Canada](#);
- [Défi pour une économie à faibles émissions de carbone](#);
- [Défi des villes intelligentes](#);
- [Fonds stratégique pour l'innovation](#).

Des occasions de financement supplémentaires peuvent être offertes par les gouvernements provinciaux, des établissements d'enseignement locaux et des institutions financières.



Étape 6 – Évaluer et réviser



Aperçu

Qui : les responsables du projet pilote, dans leur rapport aux membres du comité;

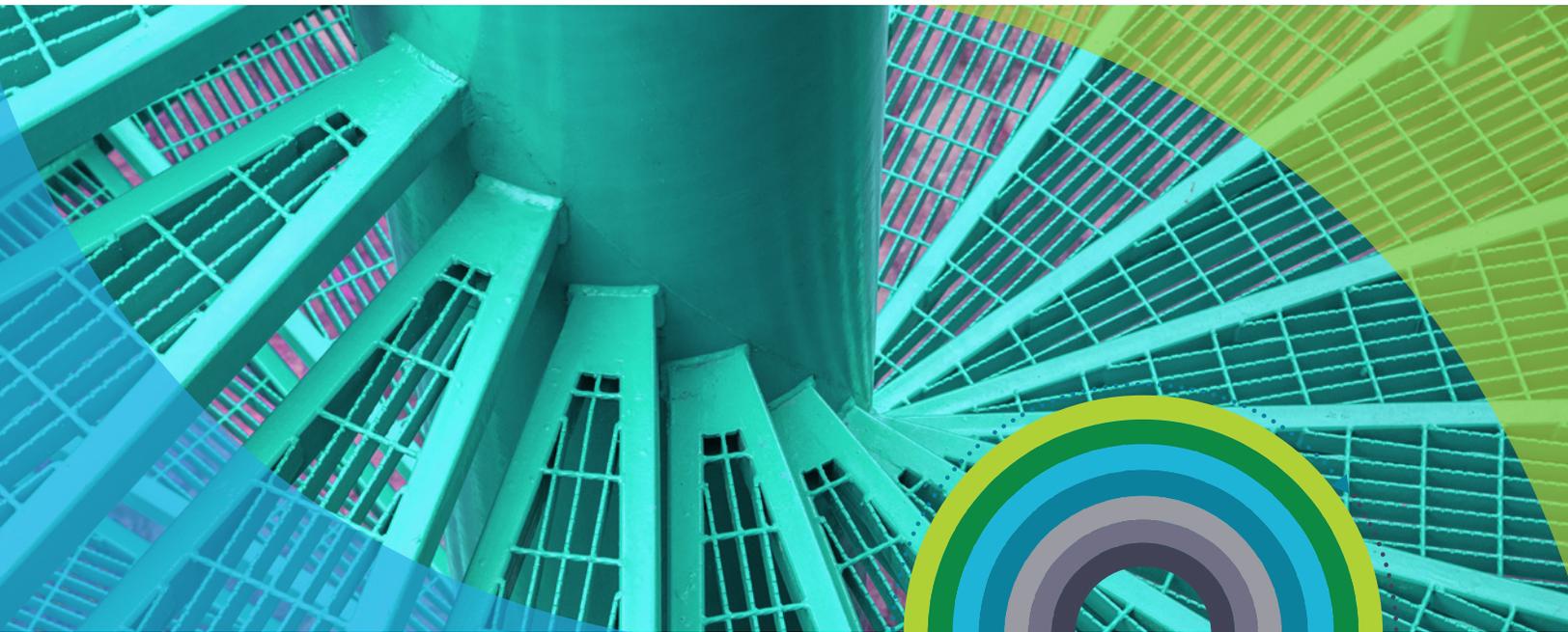
Comment : en évaluant le projet pilote à l'aide des critères de réussite définis lors de l'atelier sur la vision;

Résultat : une compréhension des réussites, des leçons apprises et des possibilités d'amélioration.

Il est essentiel d'évaluer les progrès et de mesurer l'incidence des projets pilotes, afin de s'assurer qu'ils contribuent à la réalisation de la vision et des objectifs de la collectivité. Pendant l'élaboration de la vision du projet, les membres du comité doivent dégager des indicateurs de performance clés afin de comprendre comment mesurer le succès.

Les indicateurs utilisent des données qualitatives et quantitatives pour évaluer si un résultat sera atteint. Il peut s'agir de la réduction des matières résiduelles, du nombre d'entreprises participantes, du nombre d'événements d'économie circulaire, de la participation aux événements, des revenus générés et du nombre de participants aux initiatives.

L'économie circulaire est une réalité nouvelle et émergente. En partageant les leçons apprises, y compris les problèmes rencontrés et la façon de les résoudre, avec le bureau local de Zéro Déchet Canada ou le projet Villes et régions circulaires, on aide les collectivités à passer à l'action partout au Canada.



Étape 7 – Élargir la portée du projet et aller de l'avant



Qui : lorsqu'on décide d'élargir la portée du projet, il est bon de réévaluer la participation au comité communautaire et d'inviter de nouveaux membres de la collectivité à se joindre au processus;

Comment : en reproduisant sans cesse le modèle. Au fur et à mesure de votre apprentissage, passez en revue les premières étapes de votre modèle afin de mettre à jour les processus, les feuilles de travail et les activités;

Résultat : lancement d'autres initiatives et projets d'économie circulaire.

La création d'une économie circulaire n'est pas un processus linéaire. Au contraire, le processus exige de prendre des risques, d'innover et de s'appuyer continuellement sur les projets pilotes, les prototypes et les leçons apprises pour peaufiner et remanier l'initiative. La reproduction du modèle est un élément clé dans la création d'une économie circulaire au sein de la collectivité. Parfois, certaines idées sont vouées à l'échec – et c'est normal. Cela fait partie du processus. L'important est de tirer des leçons des échecs et des revers et d'intégrer ces apprentissages dans votre travail.

Afin de vous adapter rapidement et de réorienter les projets au fur et à mesure que des occasions ou des obstacles se présentent, vous devez faire preuve de souplesse et reproduire ou répéter continuellement le processus. Le succès de l'initiative Our Food Future découle de la capacité de l'équipe à rester souple et à réagir rapidement aux changements.

La vision du projet peut vous servir de point de repère pour cerner les occasions et les projets qui peuvent être élargis afin de soutenir la vision et l'approche établies. À mesure que votre apprentissage progresse, réexaminez les premières étapes du modèle, comme celles décrivant le recrutement de collaborateurs et les moyens de stimuler la motivation et le savoir de la collectivité. Vous pouvez également transformer votre vision en **théorie du changement**.

La théorie du changement est utilisée pour amorcer des conversations entre des collaborateurs et des partenaires au sujet de la relation entre la vision et les mesures requises pour la concrétiser. Une théorie du changement consiste en une série d'énoncés « Si... alors... » qui font le lien entre des activités possibles et les résultats escomptés.

Le but de cette approche est de travailler avec vos collaborateurs pour créer une vision de l'avenir et préciser les moyens permettant de concrétiser cette vision. Dans la théorie du changement, les participants doivent proposer des hypothèses à propos de la nature et de la cause d'un problème, de son incidence sur la collectivité et de la manière dont ce problème peut être résolu. La création d'une théorie du changement vous permettra de concevoir des projets et des initiatives qui s'harmonisent avec votre vision.

De la création à la mise en œuvre, Guelph-Wellington s'est servi du concept de la théorie du changement pour soutenir l'apprentissage stratégique, l'adaptation et la compréhension de l'incidence de ses initiatives. Guelph-Wellington a travaillé avec une équipe d'experts-conseils pour concevoir et animer une série d'ateliers sur la théorie du changement afin d'élaborer et de prioriser sa vision et ses approches en vue de poser sa candidature au Défi des villes intelligentes. Le fait de réunir ses partenaires et collaborateurs au sein d'un seul et même groupe de travail, au lieu de plusieurs petits groupes, lui a permis de fixer des objectifs dans divers secteurs.

Trois groupes de travail et un comité directeur ont utilisé la théorie du changement pour saisir le lien entre les trois piliers du projet – les aliments nutritifs, le développement commercial et les matières résiduelles utilisées

comme ressource. Ils ont également eu recours à la théorie du changement pour prioriser les résultats à court et à long terme des programmes et des activités. Ceux-ci ont été traduits en un modèle logique qui a défini les priorités de chacun des trois groupes de travail.

- procure une approche axée sur l'avenir pour améliorer les systèmes sociaux et économiques;
- permet d'établir la portée du projet en fonction des atouts, des besoins et des lacunes au sein des collectivités;
- favorise la compréhension, la définition des attentes communes et la collaboration entre les partenaires;
- clarifie le rôle des données et des technologies en faisant ressortir l'alignement avec d'autres stratégies et possibilités, afin d'atteindre de nouveaux résultats;
- sert de cadre pour poser des questions et interpréter des données.

Vous aimeriez en apprendre davantage au sujet de l'élaboration d'une théorie du changement? Consultez le rapport suivant de l'initiative Our Food Future : [Envisioning a Circular Food Economy: Theory of Change for Smart Cities](#)



Feuilles de travail

Feuille de travail 1 – Cerner les possibilités d'économie circulaire dans la collectivité

Cette feuille de travail a pour but de vous aider à cerner les forces, les atouts et les possibilités d'économie circulaire de votre collectivité. Elle peut être remplie par une seule personne ou par un groupe de travail interne. Si vous remplissez la feuille de travail de façon individuelle, vous pouvez progresser dans chacune des activités à votre propre rythme. Toutefois, si vous la remplissez en collaboration avec un groupe de travail interne, les activités qu'elle comporte devront être réalisées en deux ateliers. Au cours du premier atelier, le groupe de travail interne explorera les points forts de la collectivité (activités 1 à 3). Durant le deuxième atelier, le groupe de travail sélectionnera un domaine d'intérêt pour les initiatives d'économie circulaire (activité 4).

PREMIER ATELIER – Explorer les forces de la collectivité

1. Quelles sont les valeurs de la collectivité? Posez-vous les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est important pour la collectivité?
- Qu'est-ce qui est important pour le conseil municipal ou pour la direction?
- Quelles sont les valeurs à prendre en compte et à respecter?
- Comment s'effectue la mobilisation citoyenne dans la collectivité?
- Qu'est-ce qui rend la collectivité unique en son genre?

2. Quels sont les forces et les atouts de la collectivité?

- Quels sont les forces et les atouts de la collectivité dans les domaines suivants?
 - économique :
 - social :
 - culturel :
 - institutionnel :
 - environnemental :
 - politique :
 - autres :

3. Quels sont les principaux secteurs économiques de la collectivité?

- Quels sont les principaux secteurs économiques de votre collectivité?
- Quels sont les industries et les secteurs en émergence dans votre

collectivité?

- Quels sont les secteurs les plus innovateurs au sein de votre collectivité?
- Quels secteurs économiques sont liés à ce qui passionne votre collectivité?

DEUXIÈME ATELIER - Choisir un domaine d'intérêt pour l'initiative locale d'économie circulaire

4. Conception d'un concept préliminaire

Avant le deuxième atelier, demandez aux membres du groupe de travail interne de revoir les réponses du premier atelier et de commencer à réfléchir à des secteurs économiques à explorer durant le deuxième atelier.

Au début du deuxième atelier, demandez au groupe de travail de choisir un à trois secteurs économiques sur lesquels vous vous concentrerez. Répondez aux questions suivantes pour chaque secteur.

- Qui sont les principaux acteurs de ce secteur? Quelles parties prenantes pourraient vouloir travailler ensemble sur la question de l'économie circulaire?
 - **entreprises (grandes et petites) :**
 - **établissements d'enseignement postsecondaire :**
 - **groupes communautaires :**
 - **organismes à but non lucratif :**
 - **employés et services municipaux :**
- Quels avantages ce secteur procure-t-il à la collectivité? Quels autres avantages pourrait-il apporter?
 - **économiques :**
 - **sociaux :**
 - **culturels :**
 - **institutionnels :**
 - **environnementaux :**
 - **politiques :**
 - **autres :**
- Quels sont les enjeux et les défis socio-économiques associés à ce secteur?
- En quoi la collectivité participe-t-elle à ce secteur (p. ex. elle achète

de ce secteur, travaille dans ce secteur, est passionnée par ce secteur, etc.)?

- Quelles sont les forces et les tendances externes qui s'exercent sur ce secteur?
- Quelles sont les possibilités offertes dans ce domaine d'intérêt? Quelles sont les possibilités d'amélioration?
 - **économiques (p. ex. créer des emplois, attirer les investisseurs) :**
 - **environnementales (p. ex. conserver la nature, réduire les gaz à effet de serre, etc.) :**
 - **socio-économiques (p. ex. favoriser l'équité, réduire la pauvreté, etc.) :**
- La municipalité dispose-t-elle de documents stratégiques ou de politiques de soutien dans ce domaine d'intérêt (p. ex. des plans climatiques, des documents stratégiques, des plans de développement économique)?
- Existe-t-il des partenariats dans la collectivité qui interviennent déjà dans ce domaine d'intérêt? La municipalité a-t-elle déjà établi des liens ou des partenariats pertinents dans ce domaine d'intérêt?
- Quelles sont les matières résiduelles produites par ce secteur? Donnez des exemples précis de matières résiduelles organiques, solides et liquides.
 - **organiques :**
 - **solides :**
 - **liquides :**
- Existe-t-il déjà des initiatives d'économie circulaire dans ce secteur?

Feuille de travail 2 – Déterminer les partenaires et les collaborateurs potentiels

Par l'entremise de votre groupe de travail interne, commencez à repérer les défenseurs du domaine d'intérêt au sein et à l'extérieur de l'administration municipale. Cette liste servira à répertorier les collaborateurs dans la collectivité qui pourraient éventuellement faire partie de votre comité communautaire. Cette étape peut être combinée avec les activités de la feuille de travail 1.

ATELIER – Répertorier les collaborateurs éventuels dans la collectivité

1. Réseau de proximité

Pensez aux personnes avec lesquelles vous interagissez régulièrement et qui pourraient montrer de l'intérêt envers votre initiative. Par exemple :

- Qui, dans votre réseau immédiat, pourrait vouloir collaborer ou pourrait vous aider à comprendre votre domaine d'intérêt (p. ex. services municipaux, collègues, organismes communautaires, entreprises, chercheurs)?

2. Réseau élargi

À partir de votre réseau de proximité, examinez les liens vers un réseau élargi. Par exemple :

- Quels services municipaux sont associés au secteur d'intérêt ou pourraient vouloir collaborer à une initiative d'économie circulaire dans ce domaine?
- Quels services ou membres du personnel pourraient promouvoir les travaux liés à ce domaine d'intérêt?

3. Leaders communautaires

Dans la feuille de travail 1, vous avez identifié les piliers institutionnels liés aux domaines d'intérêt envisagés. À l'aide des questions suivantes, déterminez d'autres piliers institutionnels, notamment les communautés autochtones, les conseils scolaires et les organismes de santé publique. Une fois que vous pensez avoir identifié tous les piliers institutionnels liés au domaine d'intérêt, recherchez les personnes à contacter au sein de ces entités.

- Quelles sont les entreprises présentes dans le domaine d'intérêt (tant les entreprises locales que les sociétés nationales et internationales)?
- Quels établissements d'enseignement locaux ont des programmes de recherches ou des programmes de formation liés au domaine d'intérêt?

- Quels groupes de la société civile sont impliqués dans ce domaine d'intérêt ou s'en préoccupent (p. ex. organismes à but non lucratif, groupes de défense de l'environnement, organisations commerciales comme la chambre de commerce)?
- Qui consomme les biens ou services produits dans ce domaine d'intérêt?
- Quels membres du conseil municipal, le cas échéant, adhèrent à l'innovation dans ce domaine d'intérêt?
- Quels autres groupes externes pourraient montrer de l'intérêt envers une initiative d'économie circulaire dans ce secteur?

Feuille de travail 3 – Étapes clés de l'atelier sur la vision

Le tableau suivant présente des conseils pratiques pour animer l'atelier sur la vision prévu à l'étape 4 du présent guide. Cet exercice vous permettra d'assurer le succès des étapes 5 à 7.

En s'appuyant sur les données sur la collectivité recueillies aux étapes 1 à 3, les animateurs de l'atelier aideront le groupe à préciser le problème que l'initiative tentera de résoudre. Une fois qu'un énoncé du problème aura été rédigé, le groupe s'en servira pour définir la vision souhaitée. L'énoncé de vision peut être élaboré en posant la question suivante : « Qu'est-ce que l'élimination du problème aura comme résultat? »

Par exemple, la vision de Guelph-Wellington visant à mettre en place un système économique circulaire régional s'inspire des processus régénérateurs de la nature et des cultures traditionnelles existant en harmonie avec la Terre.

Une approche décrit la séquence des résultats qui doivent se produire pour atteindre votre vision. Dans ce but, procédez à rebours, en commençant par le résultat à long terme et en remontant jusqu'aux premiers changements nécessaires pour atteindre ce résultat, et déterminez les liens entre ces diverses étapes.

L'une des approches utilisées par l'initiative de Guelph-Wellington pour réaliser sa vision est d'augmenter de 50 % l'accès à des aliments abordables et nutritifs.

Énumérez les ressources requises pour la réussite de vos approches. Les ressources peuvent englober, entre autres, le financement, les partenariats, les outils et les logiciels. En recensant les ressources communautaires et en tirant parti des forces et des atouts de la collectivité, vous pourrez mettre en place des approches efficaces. Cette étape vous permettra de comprendre ce dont vous avez besoin pour que vos approches fonctionnent.

Les mesures sont les activités, les initiatives ou les programmes que peuvent entreprendre les collaborateurs afin d'atteindre les résultats. Ces mesures sont déterminées tout au long du processus d'approche.

Les IPC utilisent des données qualitatives et quantitatives pour évaluer si un résultat est atteint. Il peut s'agir de la réduction des matières résiduelles, du nombre d'entreprises participantes, du nombre d'événements d'économie circulaire, du nombre de projets produits par l'initiative, de la participation aux événements, des revenus générés et du nombre de participants aux initiatives.

La dernière étape consiste à rédiger un texte qui résume la vision ainsi que les approches menant au changement escompté, en énumérant les principales ressources, les mesures et les indicateurs requis. Ce texte explique comment la collectivité bénéficiera de l'initiative.

Annexe A - Outils et méthodes de collecte de données

Il existe de nombreux outils et méthodes permettant de pousser plus loin la collecte de données quantitatives afin de mieux comprendre les atouts de votre collectivité. Avant d'entreprendre votre collecte de données qualitatives, définissez des paramètres de recherche clairs afin de déterminer la précision des données recherchées, tout en tenant compte des contraintes de temps et de ressources.

L'interrogation appréciative est une méthode basée sur les forces et a pour but de mobiliser les collaborateurs et les partenaires vers le changement organisationnel. Basée sur un cycle en quatre étapes (découverte, rêve, conception et déploiement), l'interrogation appréciative vise à développer des liens positifs fondés sur les forces et les atouts d'une organisation.

La cartographie du profil des collectivités peut être utilisée par les membres du comité pour élaborer une carte interactive afin de comprendre comment les quartiers interagissent avec votre domaine d'intérêt. Par exemple, l'équipe de Smart Cities a dressé la carte des quartiers ayant besoin en priorité d'un meilleur accès aux aliments en se basant sur les points de vente au détail, les programmes d'accès aux aliments et les infrastructures de soutien.

Les points de vue et les commentaires de la collectivité peuvent être recueillis au moyen de sondages et d'événements de mobilisation, comme des ateliers. Les sondages sont un moyen efficace de recueillir les commentaires d'un échantillonnage diversifié de personnes ayant des connaissances communautaires et des vécus différents.

L'évaluation participative est une méthode communautaire de recherche et de consultation qui met l'accent sur l'expérience vécue et les points de vue des membres d'une communauté, en formant ces personnes à faire des recherches au sein de leur collectivité. Elle compte quatre étapes : formation et recherche, analyse, vérification, et action collective.

L'examen des politiques sert à faire ressortir les obstacles en matière de réglementation, en examinant les politiques gouvernementales et institutionnelles. Par ailleurs, en harmonisant vos projets aux plans et aux politiques de votre municipalité, vous pourriez obtenir un soutien plus ferme des dirigeants et des conseillers, et faciliter l'obtention d'un budget et d'autres possibilités de financement.

Les analyses et les audits peuvent être utilisés pour examiner les programmes existants, les possibilités de sensibilisation et l'infrastructure de soutien, afin de comprendre les efforts existants et de déterminer des occasions d'amélioration.

Bibliographie

- AET Group Inc. *Overview of Organics Diversion Requirements and Practices for the Canadian Industrial, Commercial and Institutional Sector*. Rapport élaboré pour Environnement et Changement climatique Canada, mars 2021.
- Bajzat, T., Enman, J., Hennessy, J., Parsons, M., et Yurdakul, L. *Investigating Incentives for Regenerative Farming Practices*. Rapport du Centre for Environment & Sustainability de l'Université de Western Ontario élaboré pour le Comté de Wellington, avril 2021.
- Biomimicry Frontiers. *City of Villages*. Our Food Future (Guelph-Wellington). Rapport, 2021.
- Circular Economy Innovation Launchpad. *Zero Waste Economic Transformation* Lab: Stakeholder Consultation Brief. Décembre 2021.
- Circular Economy Innovation Launchpad. Zero Waste Economic Transformation Lab : Lab-Project : Construction and Demolition Materials (CDM) : Initial Plan Outline. Ébauche, décembre 2021.
- Circular Economy Innovation Network (CEIN) : Consultation Deck. Septembre 2021.
- Circular Food Economy Innovation Hub (initiative de Our Food Future Guelph-Wellington). *Seeding Our Food Future Project End Report*. Rapport, septembre 2021.
- Circular Food Economy Innovation Hub (initiative de Our Food Future, Guelph-Wellington). *50 New Businesses, Collaborations, and Social Enterprises Report. Rapport*, novembre 2021.
- Conseil des académies canadiennes. Bâtir un Canada résilient, Ottawa (Ont.), Comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques, Conseil des académies canadiennes, 2022.
- Cooper, A. *City of Guelph Smart Cities Challenge Milestone Report*. Ville de Guelph, rapport, juin 2021.
- Delioma, R. C., et Javier, C. H. The urban dimension of the circular economy : reflections from selected case studies, Universidad de Alcala, extrait de : https://www1.uah.es/pdf/noticias/rsc/docs/dc_01_17.pdf, 2017.
- Ellen MacArthur Foundation, Cities in the Circular Economy: An Initial Exploration, 2017. Extrait en janvier 2022 de : <https://emf.thirdlight.com/link/6geje0hxj9n1-2aoa77/@/preview/1?o>.
- Ellen MacArthur Foundation, Developing a Measurement Framework for the City and Local Businesses: Peterborough, 2019. Extrait en janvier 2022 de : <https://emf.thirdlight.com/link/7bs7tbdi4de9-whwydz/@/preview/1?o>.
- Ellen MacArthur Foundation, (n. d.). Systems and the Circular Economy. Extrait en avril 2022 de : <https://archive.ellenmacarthurfoundation.org/explore/systems-and-the-circular-economy>.

Gooch, M., Sand, C., Dent, B., Whitehead, P., Vanclief, L., et Felfel, A. Unwrapping the Arguments... Solving packaging and food waste through government/industry collaboration; Value Chain Management International and Packaging Technology and Research; Ontario, Canada, accessible à : www.vcm-international.com et www.packagingtechnologyandresearch.com, mai 2021.

Guelph Family Health Study. ***Plant-Based Proteins: Recipes Made Easy-Peasy***, 2021.

Jones, P, and Comfort, D. Circular City Action Plans, Town and Country Planning, extrait de : [https://eprints.glos.ac.uk/5577/1/5577%20Jones%20\(2018\)%20Circular%20city%20action%20plans.pdf](https://eprints.glos.ac.uk/5577/1/5577%20Jones%20(2018)%20Circular%20city%20action%20plans.pdf), 2018.

Morley, A. et coll. Measuring the Circular Economy: Developing an Indicator Set for Opportunity Peterborough. Avril 2018.

Our Food Future Guelph-Wellington. Circular Opportunity Innovation Launchpad Overview. Décembre 2021.

Our Food Future Guelph-Wellington. ***Our Circular Future: Midterm Report***. Smart Cities Office, Ville de Guelph. <https://drive.google.com/file/d/1Fw5o dA3PWFarat2LTXZFLMGouqN-BG88/view?usp=sharing>. Rapport, janvier 2022.

Our Food Future Timeline, (n. d.), Our Food Future Guelph-Wellington. Extrait en mai 2022 de : <https://foodfuture.ca/landing-page/timeline>.

Peterborough. Circular Peterborough. Extrait en janvier 2022 de : <http://www.futurepeterborough.com/circular-city/>, aucune date.

Shorthouse, P. ***Discussion Paper & Event Summary: Circular North America: Accelerating the Transition to a Thriving and Resilient Low-carbon Economy***, Gatineau (Qc), Environnement et Changement climatique Canada, mars 2021.

Shorthouse, P. (n. d.), A Circular Economy Innovation Network for Canada, Circular Economy Leadership Canada.

Rodriguez A.T. et coll. Scenario Planning for a Circular Future: Peterborough Context, School of Water, Energy and Environment, extrait de : http://www.futurepeterborough.com/wp-content/uploads/2018/08/Interim-Report_Client.pdf. Mars 2018.

Telfer, A., et Swartzentruber, B. Smart Cities (Guelph-Wellington). Entrevue, 15 mars 2022

Ville de Guelph et Comté de Wellington. Smart Cities Challenge Annotated Application Guideline, <https://guelph.ca/wp-content/uploads/GW-SmartCities-Application.pdf>. Mars 2019.

WSP Group Inc. ***City of Guelph Solid Waste Management Master Plan Review***. Rapport élaboré pour la Ville de Guelph, 2014.